

AVIS PUBLIC**Demandes de dérogations mineures au règlement de zonage numéro 1642 de la Ville de Brossard**

Prenez avis que le conseil de la Ville de Brossard statuera, lors de la séance du conseil du 16 février 2016, sur la demande de dérogation mineure suivante :

<i>Immeuble(s) affecté(s)</i>	<i>Nature de la dérogation demandée</i>
Adresse : 5920, rue Pagé Lot : 4 534 369 Zone : P12H Dossier : 610-L-16-001	- Régulariser un espace libre arrière de 6,95 mètres au lieu de 7,50 mètres tel que prescrit, sur une largeur de 8,30 mètres et d'une hauteur d'un étage

Cette demande a été soumise au comité consultatif d'urbanisme le 20 janvier 2016.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil de la Ville de Brossard pourra se présenter le 16 février 2016 à 20 h, à la salle du conseil, située au 2001, boulevard de Rome, à Brossard.

DONNÉ À BROSSARD, ce 27^e jour du mois de janvier 2016.

Viviana Iturriaga Espinoza, greffière-adjointe par intérim

FOR EXPLANATIONS IN ENGLISH REGARDING THIS PUBLIC NOTICE, PLEASE CALL (450) 923-6320.